

Motion proposée par les enseignants et les 3 associations de parents d'élèves du Collège Jules Ferry, à l'attention des membres du conseil municipal d'Ermont

Les parents et enseignants du collège Jules Ferry d'Ermont sont très inquiets.

Alors que la crise économique aggrave les difficultés sociales, rendant encore plus indispensable de disposer de services publics de qualité, le ministère de l'Éducation Nationale, qui affirme vouloir résoudre la question de l'échec scolaire, prépare la rentrée 2012 sur fond de nouvelles restrictions budgétaires : depuis 2007, quelque 28 000 emplois ont été supprimés dans le second degré et 5 500 vont l'être à nouveau, conséquence de la politique du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, alors que les effectifs remontent pour la troisième année consécutive (+ 61 000 en 2012).

Dans le collège Jules Ferry d'Ermont, cela se traduit par une diminution brutale de la dotation horaire proposée par l'Inspection Académique pour l'année 2012-2013 : déjà en baisse les années précédentes, sa réduction particulièrement importante cette année met gravement en péril les conditions d'enseignement.

Les élèves seront les premières victimes de ces restrictions.

47 heures seront supprimées, sur lesquelles 28 correspondent à une fermeture de classe pour une perte estimée à 20 élèves seulement. De plus cette prévision ne prend pas en compte la livraison imminente de 800 nouveaux logements dans le secteur.

En plus d'une nouvelle hausse du nombre d'élèves par classe, cela entraînera :

- la suppression totale des dispositifs d'aide en français et en mathématiques.
- la remise en cause du dédoublement des classes de sciences (suppression prévue pour un niveau).
- la fragilisation des postes en anglais et en sciences de la vie et de la terre, et la remise en cause des projets menés dans ces disciplines.
- la multiplication des services partagés entre deux ou plusieurs établissements.

À l'heure où l'on demande au service public d'Éducation Nationale un accompagnement individualisé des élèves en difficulté et la mise en place de projets innovants, il est pour le moins paradoxal de voir les dispositifs déjà mis en place dans ce sens purement et simplement supprimés.

Si jusqu'à présent le collège Jules Ferry d'Ermont a pu être présenté comme "protégé", il est évident qu'au vu de ces restrictions, il ne le sera plus dès la rentrée 2012.

Nous souhaitons que les établissements d'Ermont puissent continuer à s'inscrire concrètement dans l'ambitieuse mission humaniste et républicaine d'assurer la réussite de tous les élèves.

Ermont, le 7 février 2012